

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS DE PROMULGATION**

**RÈGLEMENT 1850**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée greffière de la municipalité, QUE : -

Le 19 décembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 1850 décrétant les diverses taxes, impositions et compensations pour l'exercice financier 2020.

L'original de ce règlement est déposé au greffe de la Ville dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière